

Renvoi à la commission des vœux d'un vœu tendant à ce que des droits de douane plus élevés que ceux qui existent soient établis sur les produits agricoles étrangers.

Renvoi à la commission des travaux publics d'une demande présentée par un grand nombre d'habitants de la ville de Cahors, tendant à ce que la station d'arrêt projetée à Cabessut, soit transformée en une gare pour les voyageurs et les marchandises.

Renvoi à la commission des travaux publics d'un vœu tendant à ce qu'il soit établi une halte au « Pas des Mules » entre Souillac et Cressensac, sur la ligne de Cahors à Brive.

Renvoi à la commission des finances :

1° De la demande relative à un achat de cartes en relief;

2° De la demande de subvention en faveur de la société centrale de sauvetage des naufragés;

3° De la demande de subvention en faveur de la société de protection des engagés volontaires.

Renvoi à la commission des vœux de la demande présentée en faveur du badigeonnage des vignes.

Renvoi à la commission des finances de la demande de subsides recommandée par M. le ministre de l'intérieur en faveur du comité de secours aux victimes du choléra.

Adoption du sous-chapitre VI (aliénés).

Adoption du sous-chapitre V (enfants assistés).

Adoption du sous-chapitre II (Propriétés départementales immobilières).

Adoption du sous-chapitre IX (archives).

Acte est donné à M. le Préfet de la communication du budget de reports.

Renvoi à la commission des finances avec avis favorable :

1° Du dossier relatif au renouvellement du bail à ferme de la caserne de gendarmerie de Gramat, avec augmentation de 400 fr. sur le prix du bail précédent;

2° De la délibération du Conseil municipal de Montcuq, relative à la rectification de la côte de Labarthe sur le chemin de grande communication, n° 14;

3° De la demande de crédit de 8,400 fr. pour réparations à faire au pont suspendu de Luzech.

Acte est donné à M. le Préfet de la communication du rapport de M. l'ingénieur en chef des mines.

Renvoi à la commission des finances, de la demande de crédit de 950 fr., destinés au logement des gendarmes établis au poste provisoire de Lavercaillère et de Lamativie.

Approbation du projet d'élargissement du chemin d'intérêt commun n° 60, dans la commune d'Ussel, tel qu'il est présenté par MM. les ingénieurs et rejet des demandes des conseils municipaux d'Ussel et de Montamel.

Renvoi à la commission des finances, avec avis favorable :

1° De la demande de secours, présentée par M^{me} Roux;

2° De la demande d'augmentation de crédit en faveur du personnel des conducteurs des Ponts et Chaussées et des agents-voyers du département.

Acte est donné à M. le Préfet de la communication du rapport de M. l'ingénieur en chef de la navigation du Lot.

Approbation de l'arrêté préfectoral touchant

la pêche de l'anguille en temps prohibé.

Acte est donné à M. le Préfet de la communication du dossier relatif au rachat de la concession du pont à péage de Capdenac et invitation est donnée aux membres, composant la commission chargée de fixer le prix du rachat, de s'occuper, sans retard, de cette question.

Renvoi à la commission des finances, avec avis favorable :

1° Le dossier relatif à la rectification de la route n° 7, au tournant de Merlançon;

2° Du dossier relatif au rachat du pont concédé à Lamadeleine (route nationale n° 122).

Emission d'un vœu tendant à ce que les manœuvres du 17^e corps d'armée soient ajournées, en raison de l'épidémie cholérique qui sévit dans le midi de la France et qui a motivé une semblable mesure en faveur du 16^e corps.

Renouvellement d'un vœu en faveur de la création d'une station d'étalons à Saint-Céré.

Désignation de MM. Talou, Vaissie et Calmeilles pour faire partie de la commission de répartition des permis de culture.

Adoption des demandes de création et de changement de foires présentées par les conseils municipaux de Duravel, Lalbenque, Hospitalet, Prendeignes et Martel.

Avis favorable est donné aux demandes de création et de changement de foires présentées par les conseils municipaux des communes de Monceaux (Corrèze), de Calviac (Dordogne), de St-Julien-de-Lampon (Dordogne), de St-Laurent-de-Castelnau (Dordogne).

Renvoi à la commission des finances, d'une délibération de la commission administrative de l'hospice de Gourdon, demandant l'élévation à 1 fr. 25 du prix de la journée d'entretien des malades traités dans cet établissement.

Renvoi à la commission des vœux, d'un vœu tendant à l'établissement d'un service de Souillac à Cazoulès.

La séance est levée à 4 heures et renvoyée au lendemain 2 heures.

Séance du 20 août.

Présidence de M. CAMBRES, président.

Ouverture de la séance à 4 heures.

Appel nominal.

M. le Préfet assiste à la séance.

Adoption du procès-verbal de la dernière séance.

Renvoi à la commission des travaux publics d'un vœu tendant à ce que l'embranchement du chemin de fer de Lamadeleine à Figeac soit livré le plus tôt possible à la circulation.

Renvoi à la commission des vœux d'un vœu relatif aux statues du maréchal Bessières et du roi Murat.

Adoption du sous-chapitre 1^{er} (dépenses obligatoires) avec observation que, désormais, aucun examen ne devra se passer ni dans l'ancienne ni dans la nouvelle salle des délibérations du Conseil général.

Adoption du sous-chapitre X tel qu'il est présenté par la commission des finances.

Classement des ponts à construire dans le département; observations de plusieurs membres du Conseil au sujet de ce classement.

Rejet du recours, présenté par la commune de Montcléra, contre une décision de la com-

mission départementale, approuvant l'avant-projet de construction du chemin vicinal ordinaire n° 10.

Emission d'un vœu tendant à ce qu'une halte soit établie à Frontenac (ligne de Cahors à Capdenac).

Renouvellement d'un vœu en faveur de l'établissement d'une halte au Pas des Mules, entre Souillac et Cressensac (ligne de Montauban à Brive).

Emission d'un vœu tendant à ce que la station d'arrêt projetée à Cahors soit transformée en une gare pour les voyageurs et les marchandises.

M. le Président annonce que, demain jeudi, suivant l'usage, il sera procédé à la formation de la commission départementale.

Acte est donné à M. le Préfet de l'état portant justification des dépenses faites pour l'entretien des chemins vicinaux ordinaires déjà construits.

Approbation de la proposition de M. le Préfet, relative aux travaux à subventionner en 1885, sur les chemins vicinaux ordinaires, mais avec cette modification que les ressources prévues pour le chemin n° 2 de St-Félix, canton de Figeac (Est), seront affectées au chemin vicinal ordinaire n° 8 d'Aynac à Lagalebertie, canton de Lacapelle-Marival.

Approbation de l'état des travaux à subventionner, en 1885, sur les chemins de grande communication et d'intérêt commun en y comprenant l'addition qui y a été faite pour le chemin d'intérêt commun n° 2.

Adoption de la demande en érection en commune de la section du Mas de Noyer, commune de Faycelles.

Vœu tendant à ce que chaque planteur de tabac ait la faculté de conserver un nombre de pieds à graine, en rapport avec l'étendue de sa culture.

Renvoi à la commission des finances d'un vœu émis par le conseil d'arrondissement de Figeac, en faveur de la création d'un bureau télégraphique à Livernon.

Vœu émis pour l'amélioration de la situation des employés des Préfectures et des sous-préfectures.

La séance est levée à 6 heures et renvoyée à demain 2 heures.

MINISTÈRE DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

DIRECTION DU DÉPARTEMENT DU LOT.

Le bureau de poste créé à Saint-Cirq-Lapopie sera mis en activité à partir du 1^{er} septembre prochain.

Cet établissement desservira les communes de Saint-Cirq-Lapopie, Crégols et Bergant.

Les correspondances à destination des communes dont il s'agit devront, à partir de la date précitée, porter dans l'adresse, comme indication de l'établissement de poste, celle du nouveau bureau sus-indiqué.

Le Directeur du Lot,
BOURSEUL.

Notre compatriote M. le D^r Lebeuf, vient d'obtenir une médaille de vermeil, à l'exposition de géographie de Toulouse, pour son herbier du Lot, où toutes les plantes qui poussent dans notre département, sont classées et déterminées.

IIV

LA RUE DE NAPLES

— Eh bien, qu'est-ce que tu as encore ? demanda Blanche en voyant la figure livide de son frère.

— Rien.

— Serais-tu plus malade ?

— Mais je n'ai rien, je t'assure.

— Ah ! tant mieux !

Elle souriait, en parlant ainsi.

— Je me sens le cœur léger, continua-t-elle.

Il me semble qu'il va m'arriver un bonheur.

Loïc frissonna.

— Sais-tu que nous avons été bien éprouvés depuis quelque temps ! reprit Blanche en jetant ses bras autour du cou de son frère.

Elle s'arrêta court.

— Tu as quelque chose que tu me caches, dit-elle.

— Blanche !

— Ju te connais, mon ami.

— Je te le jure.

— Ne jure pas, tu mentiras.

Il s'efforça de sourire.

— Je n'ai aucun chagrin, ma petite sœur. Tu vois... au contraire.

— Pourquoi es-tu si pâle ?

— Mais.

— Eh bien ?

— Un peu de fatigue.

— Tu ne penses pas à moi, frère, à ta pauvre Blanche qui est toujours si malheureuse quand tu es malade. A propos, maman n'est pas du tout

M. Perroud, recteur de l'Académie de Toulouse, est nommé à Caen.

Sur la liste des candidats reconnus admissibles aux épreuves orales de l'agrégation de philosophie nous remarquons avec plaisir le nom de M. Ernest Ythier, ancien chargé de cours au Lycée de Cahors.

Nous trouvons aussi sur la liste des admissibles aux épreuves orales de l'agrégation des lettres, notre compatriote M. Combarieu, chargé du cours de seconde au Lycée de Cahors.

M. Jannin, maître répétiteur au Lycée de Cahors, est nommé maître répétiteur (2^e classe) au Lycée de Toulouse.

C'est à Toulouse qu'auront lieu, le 3 octobre, les examens oraux d'admission à l'école de Saint-Cyr.

Le ministre de la guerre a décidé, à la date du 5 août courant, que les jeunes gens qui seraient désireux de contracter des engagements volontaires comme commis aux écritures des bureaux de l'intendance seront autorisés exceptionnellement à s'engager dans l'étendue du corps d'armée ou de la région dans la circonscription desquels ils résident, mais à l'exclusion de leur subdivision de région.

Le ministre de la guerre vient d'arrêter les opérations des conseils de révision pour la formation de la classe de 1883. Le contingent fournit cette année 138,926 jeunes soldats aptes au service et devant répondre à l'appel. Sur ce total, 72,30 pour cent seront affectés à la première portion qui comptera ainsi 100,445 jeunes soldats, et 27.70 à la seconde qui en comprendra 38,481.

D'autre part, le ministre de la marine a demandé 7,610 hommes pour l'année de mer; ce qui réduit la première portion à 92,835 et même à 84,000 ou 85,000, en réalité, par suite des non-valeurs.

En outre, on incorporera, cette année, 15,919 ajournés des classes 1881 et 1882, devenus propres au service.

Il est probable que l'appel de la classe aura lieu du 10 au 20 novembre prochain.

Les Frères.

On lit dans le *Courrier du Tarn-et-Garonne* :

Au milieu des richesses scientifiques que renferme l'exposition géographique de Toulouse, on remarquait un joyau; c'était les salles affectées aux cartes, plans, etc., envoyés par l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes. Aussi les membres du jury ont-ils accordé de nombreuses médailles aux divers Frères qui ont envoyé des travaux spéciaux, mais l'ensemble de cette exposition a été jugé digne d'une récompense spéciale et un diplôme d'honneur a été décerné à l'Institut.

« Si je devenais veuve, je serais libre et à toi ! »

Quelle est la femme coupable qui ne l'a pas eue, cette idée plus criminelle encore que l'adultère lui-même ? A laquelle n'est-elle pas venue ? Une dernière lettre contenait ceci :

« Je veux t'écrire aussitôt en rentrant. Si tu m'aimes, ne me répète jamais ce que tu m'as dit aujourd'hui. Tes violences me font peur. « Quoi ! tu hais l'homme dont je porte le nom, et tu veux que je le haisse aussi ! Tu crains de ne pas être maîtresse de toi si tu le trouvais en face de lui ! Je t'en conjure, fuis-le ; vos existences sont séparées et ne doivent pas se rejoindre... »

Pourquoi Loïc en aurait-il lu davantage ? Ces lettres contenaient une révélation terrible. Sa belle-mère avait un amant ! La femme qu'il avait toujours aimée et respectée, comme si elle eût été sa mère, avait fait asséoir la honte au foyer de son père à lui ! Et cette pensée lui étouffait le cœur ! Le crime venait de là. Elle ne l'avait pas commis, mais elle y avait assisté. Un frisson le secouait. La mère de Blanche ! La mère de cette charmante enfant, qui était sa sœur, et qu'il chérissait tant.

— C'est son amant qui a tué mon père, murmura-t-il. Cela est clair, maintenant. Que vais-je faire ? Aller à elle et lui jeter son secret à la face ? Elle ne pourra nier l'adultère, mais elle pourra nier le crime ; et ce que je veux, c'est avoir la preuve de ce crime. Il faut que mon père soit vengé. Désormais, je ne dois plus découvrir l'assassin pour le livrer à la justice. La justice n'a rien à voir dans ce secret de famille. Je dois

le démasquer maintenant pour le châtier moi-même. Mais quel est-il ?

Un seul nom dans ses lettres, pouvait le mettre sur la trace : Claire l'appelait Richard. C'était ce Richard qu'il fallait trouver. Une autre indication était précieuse : les rendez-vous des deux amants se donnaient rue de Naples. Dans quelle maison ? La rue de Naples part de la rue de Constantinople et aboutit au boulevard Malesherbes. La dernière maison porte le numéro 76. Mais, dans presque tout son parcours, les numéros impairs n'existent pas ; ce ne sont que des terrains en construction. Loïc n'avait pas d'ailleurs assez de netteté dans les idées pour réfléchir de sang-froid. La terrible découverte qu'il venait de faire annihilait en lui toute intelligence, il souffrait réellement le martyre. La mère de Blanche, de sa Blanche chérie, celle qu'il appelait « maman » c'était là la femme qu'il aurait à châtier. Il fermait les yeux, demandant s'il ne rêvait pas, car, depuis que le malheur frappait sur lui à coup redoublés, il s'était dit vingt fois que jamais il n'aurait à supporter de plus rudes épreuves ; et cette fois il était victime de la plus affreuse de toutes.

— Je tiendrai mon serment, dit-il à haute voix. C'est elle qui est complice du crime ; je serai sans pitié pour elle comme pour lui.

— N'aie pas peur, Loïc, dit Blanche du dehors, c'est moi qui viens t'embrasser.

Et la porte s'ouvrit, laissant passer la charmante enfant.

— Sa mère ! sa mère à elle ! murmura-t-il.

contente de toi. Je te préviens qu'elle compte te gronder ce matin à déjeuner.

— Ah !

Loïc prononça ce mot d'une si étrange façon que Blanche recula toute interdite.

— J'en suis sûre, à présent, dit-elle ; tu as quelque chose, Loïc.

— Encore.

— Je te répète que tu ne me tromperas pas, moi. Ton front est glacé et ta main et brûlante.

Ah, c'est qu'il souffrait le martyre, le malheureux. Il souffrait, en se disant qu'en poursuivant son œuvre de châtimement et de justice, il l'atteindrait au cœur, la chère créature qui se tenait debout, calme et confiante, auprès de lui, son défenseur.

— Eh bien, oui, ma chérie, continua-t-il péniblement, oui, je suis un peu indisposé ce matin. J'ai beaucoup travaillé tous ces jours-ci. Après la maladie que j'ai faite, tu comprends que cela n'ai peut-être pas prudent.

Blanche souriait, quand elle était entrée auprès de son frère. Son joli visage se couvrit aussitôt d'un voile de tristesse :

— C'est ce que je craignais ! dit-elle.

— Blanche...

— J'ai eu tort de t'exciter dans l'œuvre que tu poursuis, que je poursuis avec toi.

ALBERT DELPIT.

(A suivre).

Nos félicitations les plus sincères à ces modestes et dévoués instituteurs de la jeunesse chrétienne.

Terribles effets de la foudre. Pendant un gros orage qui a fondu avant-hier matin sur la région, la foudre est tombée au village des Gariots, commune de Marciat (Puy-de-Dôme).

Une femme occupée à traire les vaches a été tuée par la fluide, en même temps que son petit enfant. Dix bêtes à cornes ont été foudroyées. Le feu s'est déclaré dans la grange. Les récoltes qui étaient amassés ont été détruites.

DISCOURS de M. de Blaviel, vicaire général, à la distribution des prix de l'École des Frères de Castelnaud.

Mes chers enfants,

Je suis heureux de me trouver aujourd'hui, au milieu de vous, et croyez-le bien, ceci n'est pas une formule banale : il m'est bien doux de m'associer à votre joie et de vous apporter un encouragement ; mais, surtout, c'est un vrai bonheur pour moi de pouvoir adresser mes sincères félicitations à vos bons parents, à cette généreuse population de Castelnaud, à ces hommes intelligents et dévoués, fondateurs et soutiens de cette œuvre, à ce clergé si plein de zèle : ils font une œuvre si belle !...

Ah ! sans doute, ils méritent bien de l'Eglise : ils procurent un asile, un abri à ces enfants si chers à son cœur : cette Rachel désolée qui, dans ces temps malheureux, verse des larmes si amères sur cette multitude d'enfants arrachés à sa tendresse et livrés en proie au moloche du laïcisme, rencontre ici un consolant spectacle, et peut se réjouir à la vue du salut préparé par vos soins, à cette intéressante jeunesse.

Mais, ce n'est pas ce côté de votre œuvre, si beau pourtant, que je veux envisager tout à l'heure : Dans ce temps où on parle tant de patriotisme, et où chaque jour voit quelque nouvelle blessure faite à la patrie, quelque nouveau coup porté contre ce qui est sa force et sa vie, ici on ne se contente pas de mots vides, de discours menteurs ; ici on met la main à l'œuvre, on travaille pour la patrie, et de la meilleure manière.

Que faut-il donc à la patrie ?... Non, la patrie ne sera pas forte, heureuse et prospère, précisément parce que l'on couvrira le sol de monuments splendides ; parce qu'un immense réseau de voies ferrées rendra partout les communications promptes et faciles ; parce que tous recevront une multitude de notions diverses, et pourront se croire des savants ; parce que tous ses enfants seront inscrits dans ses milices et compteront au nombre de ses soldats.

Ah ! la splendeur elle-même, le luxe et la recherche de ces bâtiments peuvent avoir leurs périls : n'inspireront-ils pas le dégoût, le dédain de l'habitation paternelle ? Ces voies rapides peuvent servir l'erreur, non moins que la vérité, et, par elles, la corruption peut obtenir une expansion fatale ; la caserne pourrait bien ne pas être l'école de la plus pure morale : le nombre ne fut pas toujours la force des armées ni le plus sûr garant de la victoire ; que sera-ce, si du haut de ces chaires dressées jusque dans les hameaux les plus reculés, on déverse le mépris sur les gloires du pays, sur les institutions et les hommes qui firent sa grandeur ; si on inspire la haine de tout ce qui fut avant nous ; si dans ses écoles on injurie le Christ Rédempteur, ou du moins on fait silence sur le sauveur de l'homme ; si on met au rang des superstitions la religion qui a délivré le monde de l'erreur et de la corruption, qui a rendu la vérité vulgaire, la vertu commune, la liberté possible, que dis-je ? qui en a fait le droit et le domaine de tous !...

Encore une fois, que faut-il à la patrie ? — Il lui faut des citoyens généreux et dévoués, appliqués, sans doute à améliorer leur sort, mais sans envie pour le sort plus heureux de leurs frères, sans haine pour ceux qui les ont précédés dans la conquête de l'aisance et du bien-être, des citoyens sachant la loi du devoir, capables de sacrifier leur vie pour l'accomplir, des familles bien ordonnées, où tout le monde travaille, où chacun se tient à sa place, où l'autorité du père, de la mère est aimée et respectée.

Ah ! soyez-en sûrs, la patrie assez heureuse pour posséder de tels citoyens, de telles familles, trouvera dans cet ordre de la famille, de l'individu, la garantie de la paix au dedans, et une force qui la rendra redoutable à quiconque oserait lever une main téméraire contre ce sol, où chacun contemple, avec amour et respect, son foyer chéri, son autel vénéré.

Eh bien ! Messieurs, laissez-moi vous le dire, on ne saurait du reste le dire trop haut, le répéter trop souvent, par l'action, par le sacrifice, vous travaillez à procurer à la patrie ces citoyens généreux, ces familles bien ordonnées. En effet, pourquoi ces efforts, ces sacrifices si constants, pour créer, pour conserver cette

école, pour assurer sa prospérité ? Et pourrai-je ne pas me réjouir avec vous de la nouvelle garantie apportée à cette durée, à cette prospérité, par l'heureuse acquisition d'un local si convenable pour tous les développements que vous pouvez désirer pour votre école bien-aimée ? Vous voyez tous dans cette excellente affaire, qui donne une base si solide à votre belle œuvre, et vous permet d'annexer un pensionnat à la classe, vous voyez une nouvelle preuve de l'intelligence et du zèle de votre digne curé, et vous lui en êtes reconnaissants.

Eh bien ! cette école vous est chère ; pour elle rien ne vous coûte, parce que dans cette école, l'enseignement est chrétien ; parce que dans cette école, le catéchisme, entendez-le bien, le catéchisme est la base de tout l'enseignement et pénètre tout de sa vertu.

Or, l'expérience est faite ; l'histoire le proclame bien haut ; les peuples qui ont rempli le monde du bruit de leurs exploits, qui l'ont étonné par leur puissance et leur grandeur, ces peuples étaient profondément religieux. Lisez les inscriptions de la vieille Assyrie, les papyrus de l'Egypte, des Pyramides, consultez les annales de la puissante Rome, et vous verrez que, chez ces peuples, les temps de progrès et de gloire furent, surtout, les temps où la religion fut à la tête de tout, et au foyer domestique, et dans la vie de la cité, et dans le gouvernement de l'État.

Eh quoi ! nous demanderions à l'homme l'obéissance la plus entière, le respect le plus profond pour la loi, il devrait respecter, aimer le devoir, jusqu'au sacrifice de sa vie, et la loi ne remonterait pas au delà de l'autorité de quelques hommes, dont souvent il connaît trop bien la valeur et vous lui montreriez la source du devoir et du droit, dans la multitude si capricieuse, si mobile, si nécessairement ignorante, et vous le renfermeriez tout entier dans les étroites limites du temps, et vous lui enlèveriez les craintes et les espérances de l'avenir éternel !...

Va, soldat obscur, quitte ton père ta mère, va sur ce champ de bataille, où la mort multiplie ses coups ; va verser ton sang, va sacrifier ta vie, ta vie encore dans sa fleur : tout sera fini pour toi ; de toi, il ne restera rien, rien... pas même un souvenir... et il marcherait, et il irait affronter l'obus et la mitraille !... et il donnerait tout !... il ne recevrait rien !... Ce serait simplement absurde, et sachez-le bien, l'absurde ne sera jamais le fondement d'un édifice solide et durable.

Au contraire, mettez Dieu à sa place, tout change aussitôt : l'autorité apparaît dans toute sa majesté ; c'est le domaine souverain du Créateur sur son œuvre ; la loi se montre avec tout le prestige qu'elle tire de son principe ; on la voit découler de la volonté toujours sage, toujours bonne de l'Etre infiniment parfait. En s'inclinant devant des hommes, parfois bien peu dignes, bien peu respectables, c'est devant Dieu que le chrétien s'incline, devant Dieu, dont ces hommes, alors même qu'ils insultent et le blasphèment, sont les délégués, les représentants dans l'exercice d'un pouvoir nécessaire pour le bien, pour la conservation de la société. Le chrétien se livre, s'immole pour l'accomplissement du devoir, mais, c'est sous l'œil de Dieu ; mais c'est pour obéir à Dieu, et ce Dieu se promet lui-même, se fait lui-même la récompense de ce dévouement, et comme le paiement de ce sacrifice ; et ce sacrifice qu'il demande à l'homme dans l'intérêt de l'homme, ce sacrifice il l'a déjà fait lui-même pour l'homme ; et la croix montre à cet homme ce Dieu prenant sa nature pour souffrir et mourir pour lui.

Mais ces pensées d'espérances et d'amour, vous le savez bien, c'est l'enseignement du catéchisme qui les inspire, et c'est principalement pour assurer cet enseignement à cette chère jeunesse, que vous multipliez tous les jours les sacrifices. Vous faites donc une œuvre éminemment patriotique.

Oui, tandis que les autres prétendent mettre la patrie au-dessus de tout, en font ainsi une fétiche ridicule, et rendent insensé le dévouement qu'ils réclament, l'enseignement que vous procurez à cette chère jeunesse, montre ce dévouement éminemment raisonnable, et rend la mort, elle-même, facile pour cette patrie, si vénérable par ses autels, si chère par ses foyers.

Courage donc, chers habitants de Castelnaud ; laissez, laissez les autres, parler de la patrie, en répéter le nom à pleines bouches, laissez-les se vanter de leur patriotisme, et accaparer pour eux le titre de patriotes, et, tandis que chaque jour, ils travaillent à démolir cette patrie, continuez, de votre côté, à travailler pour elle, en lui préparant des enfants capables de l'honorer par leurs vertus, de la défendre par leur courage.

Et vous, mes chers enfants, par votre travail, par votre bonne conduite, continuez de répondre à tant de sacrifices faits pour votre bonheur ; soyez des enfants dociles et soumis, des élèves studieux et appliqués, des chrétiens

fermes et courageux, et vous serez la joie et la consolation de vos bons parents ; de vos excellents maîtres dont la robe et les yeux, quoiqu'on en dise, soutiennent si bien le dévouement et le zèle ; et des protecteurs si généreux de cette école. La patrie sera fière de vous, elle pourra compter sur vous.

PÈLERINAGE DE FIGEAC A NOTRE-DAME DE LOURDES

Un train spécial de Pèlerinage partira **Mardi 30 septembre** prochain, de Figeac pour Notre-Dame de Lourdes.

Les heures du départ et du retour sont fixées comme il suit :

Départ de Figeac : **Mardi 30 Septembre**, à 4 h. du soir.

Arrivée à Lourdes : **Mercredi 1^{er} octobre**, à 5 h. du m.

Départ de Lourdes : **Jeudi 2 octobre**, à 6 h. du soir.

Retour à Figeac : **Vendredi 3 octobre**, 6 h. du matin.

Le premier train partira à 4 heures.

Les trains complémentaires, suivront de 20 minutes en 20 minutes.

Les prix des places sont les suivants :

1^{re} Classe, 38 fr. ; 2^e Classe, 27 fr. ; 3^e Classe, 19 fr. Aller et retour.

Les Pèlerins, munis de leur carte, qui viendront, par les trains ordinaires, prendre, à Figeac, le train spécial, jouiront d'une réduction de 40 0/0 sur les prix des places, tant à l'aller qu'au retour.

Les billets de pèlerinage dont on aura fait parvenir le prix à M. le Directeur, seront expédiés franco à leur destinations immédiatement.

On devra, pour la demande des billets et pour l'envoi des fonds, en un mot pour tout ce qui regarde le pèlerinage du 3 septembre, s'adresser à M. l'abbé MASSABIE, archiprêtre de Figeac, organisateur et directeur du train spécial.

Revue Agricole

CULTURES FOURRAGÈRES

Nous saurions trop recommander à nos cultivateurs, alors que la récolte des blés et des seigles sera terminée, d'obtenir, par les moyens que nous indiquons plus loin, de bonnes cultures fourragères.

Ce qui abonde ne nuit jamais et bien que les herbes et les fourrages ordinaires promettent d'être abondants cette saison, il est cependant d'une grande importance de prendre toutes les grandes précautions pour augmenter le plus possible cet élément puissant de la richesse dans la ferme, qui, privée de fourrages, serait absolument pauvre, puisque, sans bestiaux, on ne peut avoir ni lait, ni travail, ni viande, ni engrais.

Le cultivateur le plus riche est sans contre dit celui qui possède la plus grande quantité de fourrages au prix de revient le moins élevé ce qui se peut en entrant largement dans la voie de la culture aux bons labours et aux engrais abondants.

Que l'on soit, du reste, bien convaincu d'une chose, c'est que les labours profonds et les copieuses fumures avec les engrais renfermant de l'azote, des phosphates et de sels alcalins sont complètement indispensables.

On peut obtenir ainsi des récoltes s'élevant à 8 et même 10,000 kilogrammes de fourrages secs à l'hectare ; et ce sont là des résultats superbes, auxquels on ne peut jamais arriver avec les céréales. Il devient donc de la plus absolue nécessité de se livrer très largement aux cultures fourragères partout où c'est possible dans les terres de la ferme qui sont loin d'en souffrir, à la condition de leur donner des engrais spéciaux.

Certains cultivateurs cherchent à faire des économies en semant les résidus des greniers et des granges ; c'est là une erreur profonde, car ces résidus contiennent souvent 70 à 80 0/0 de graines de plantes nuisibles, qui ne peuvent, par la suite, que donner un déplorable résultat.

Les semis d'une prairie ont une très grande importance, et l'on ne saurait prendre trop de précautions pour se procurer de bonnes graines, alors même que le prix en serait un peu élevé.

L'UTILITÉ DES DÉCHAUMAGES

L'utilité des déchaumages, immédiatement après les moissons, est une vérité de sens commun pour les bons cultivateurs. On déchaume pour détruire les mauvaises herbes, pour ouvrir le sein de la terre aux chaleurs atmosphériques, et pour semer quelques plantes à rapide végétation donnant en automne du fourrage vert ou simplement un engrais vert pour la récolte suivante.

On peut contester les avantages attachés aux déchaumages immédiats. Ce qui manque, c'est le temps ; en effet, les moissons, qui pressent plus que tout le reste, absorbent en partie le mois d'août, lorsqu'on ne les fait qu'avec les outils manuels.

Le principal avantage des machines est d'abréger la durée des moissons, et de faciliter les déchaumages et les semis des cultures dérobées. Avec l'extirpateur on déchaume facilement un hectare par jour.

Nous engageons les cultivateurs en mesure de profiter de cet avantage à ne pas le négliger.

Dernières Nouvelles

L'agence Havas a reçu la dépêche suivante :

« Shanghai, 26 août, 6 h. 25 soir.

« Des lettres écrites de Fou-Tchéou et datées du 24 août, midi, confirment que la flotte chinoise a été entièrement détruite et que la flotte française est intacte.

« Nos pertes sont de 4 ou 5 hommes, dont un pilote américain, tué sur le *Volta* aux côtés de l'amiral Courbet.

« Les pertes des Chinois sont inconnues. Une partie des équipages de leurs navires s'est sauvée à la nage.

« La nouvelle de source chinoise que je vous ai transmise dans ma dépêche de ce matin, relativement à une maladie de l'amiral Courbet, n'est pas confirmée. »

Le *Times* annonce, d'après une dépêche qu'il a reçue de Fou-Tchéou, le 26, que le bombardement a été très violent dans la matinée : les forts Mogan ont été réduits au silence ; les forts Kim-pai n'ont pas été attaqués.

On mande de Hon-Kong qu'une attaque immédiate est attendue sur Woo-Siog pour débarrasser l'entrée du port de Sang-Hai.

Aujourd'hui 27, les nouvelles officielles continuent à manquer.

Les pertes éprouvées par les chinois dans la journée du 23, sont évaluées de 2 à 3,000 hommes.

Nous avons perdu de notre côté un bateau torpille.

On est sans nouvelles sur l'engagement du 25 contre les forts. Les chinois retiennent probablement les dépêches privées.

Un calme profond règne à Pékin.

L'entrevue des trois Empereurs

On mande de Berlin, à la *Gazette de Francfort*, que personne ne doute plus que l'entrevue des trois empereurs n'ait lieu. Nous apprenons alors, dit le même journal, que la paix de l'Europe est affermie pour de longues années, que notre amitié avec la Russie, l'Autriche et peut-être avec l'Italie est un fait inaccessible à aucun doute, et que la politique de Bismarck a produit de nouveaux résultats.

BOURSE. — Cours au 28 août.

3 0/0.....	78 60
3 0/0 amortissable (ancien).....	80 25
3 0/0 id. 1884.....	00 00
4 1/2 0/0 ancien.....	109 25
4 1/2 0/0 1883.....	107 90

Dernier cours du 27 août.

Actions Orléans.....	4,320 00
Actions Lyon.....	1,235 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	371 50
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	300 00
Obligations Lombardes (jouissance.....)	306 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	325 00

LE JOURNAL

Le Matin Français

Le plus grand succès de presse de l'année

PUBLIE EN FEUILLETON

LA BELLE GEOLIERE

Par FORTUNÉ DU BOISGOBEY

A PARTIR

de son numéro portant la date

de **Mardi 19 Août**

Prix du Numéro : 10 c., Paris et Dép^{ts}.
Abonnements. . : 10 fr. par trimestre.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mouselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

VINS A DOMICILE

J. FOURNIÉ, fils, rue du Lycée, 44.

A partir du 1^{er} février, il se charge de porter, sur commande, le vin à domicile, depuis 12 bouteilles, vins absolument du pays.

(ESSAYEZ-EN UN PANIER)

ELEGANCE — PLUS DE DOS ROUNDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ou en 25 séries à 75 centimes

ne reviendra qu'à 18 fr. 75

AVEC 125 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes.

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires dar un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série

BULLETIN-PRIME du JOURNAL DU LOT

Nos Lecteurs, en détachant ce coupon et le présentant ou faisant présenter à nos Bureaux, obtiendront aux prix de faveur ci-bas l'une des belles Primes suivantes :

REMONTOIR



A CYLINDRE

ET

TROUS RUBIS

nickel

MONTRE



A CYLINDRE

ET

TROUS RUBIS

REMONTOIR

TOUT ARGENT

Ces remontoirs en métal d'une composition inaltérable, à remontage Bréguet et mise à l'heure mécanique perfectionnée, sont tout ce qu'il y a de solide, joli et maniable. Nous les livrons très bien repassés et réglés,

à 18 fr.

Les mêmes remontoirs sont vendus en magasin de 30 à 35 fr.

Une garantie de 2 ans au nom et sur facture de la plus importante Maison d'Horlogerie de Besançon, accompagne chaque objet.

Ces Primes sont exposées aux Bureaux du Journal.

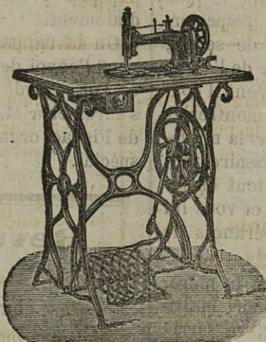
Ces articles de la forme la plus moderne, à fortes boîtes et riches décorations, avec remontage Bréguet et mise à l'heure mécanique pour les Remontoirs, sont livrés parfaitement repassés et réglés,

à 25 fr.

Les mêmes pièces se vendent en boutique de 40 à 45 fr. et plus.

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS (Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4^{me}

C. DESPRATS, Successeur LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

21 RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR.



PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR MEMBRE DU JURY BORDEAUX EXP. INT. 1882 HORS CONCOURS.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACÔSTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter, Il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

Propagande républicaine et agricole

18^e année 18^e année

GAZETTE DU VILLAGE

Politique et Agricole

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Par Livraison de 12 pages grand format, avec Gravures

RÉDACTEURS EN CHEF :

P. JOIGNEAUX & Eug. LIEBERT

Un An : 6 fr. — Six Mois : 3 fr. 50 c. — Trois Mois 2 fr.

Bureaux du Journal : 26, rue Jacob, à Paris

Vous-êtes-vous être au courant de toutes les nouvelles? savoir ce que font vos sénateurs et vos députés? étudier ce qui intéresse votre jardin, votre culture, votre basse-cour et vos étables? recevoir chaque dimanche les cours des Marchés et de la Bourse? avoir à votre disposition un journal qui répond, dans sa Petite Correspondance, à toutes vos questions? Aimez-vous les faits curieux, les romans?

Abonnez-vous à la Gazette du Village, dont l'immense succès se comprend, si on compare son prix de six fr. par an aux services qu'elle rend. Et si vous hésitez, demandez, rue Jacob, 26, à Paris, un numéro spécimen; vous recevrez gratis le dernier numéro paru.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'Etat. Applications en médecine :

GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence

GÉLÉSTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.

Administration de la C^o concessionnaire :

PARIS, 8, Boulevard Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux Minérales, Droguistes et Pharmaciens.

Le propriétaire-gérant, A. Layton.

DICTIONNAIRE

DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBARIEU archiviste départemental. Statistique, géographique historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département.

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50 par la Poste.

CARTE

DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction : — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

NOTES

pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M.-J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 4 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

TABLEAU

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1811. — 4 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 4 f. 10 par la poste.

LE QUERCY

AUX ETATS GÉNÉRAUX DE 1789. — Assemblées des sénéchaussées, procès-verbal des séances — Liste complète des députés, par M. L. COMBARIEU, archiviste départemental. 45 exemplaires à vendre : 7 fr. au Bureau du Journal du Lot, 7 fr. 50 par la poste.

GOURDON

ET SES SEIGNEURS du X^e siècle au XIV^e siècle par MM. L. COMBARIEU et F. CANGARDEL. — 4 fr. au Bureau du Journal du Lot. 4 f. 25 par la poste.

CHEMISES

sur mesure

pour

HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHÂLES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

COSTUMES

sur mesure

pour

HOMMES

Vu l'Extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.